

# CARTE SCOLAIRE (SUITE)

## 16 regroupements d'écoles prévus pour 2017 (18 en 2016)

- Brillé mat + élé : fusion des 2 groupes
- Montbrison Beauregard + mat Jeanne d'Arc
- St Etienne Monthieu mat + élé
- Pouilly sous Charlieu : mat + élé
- Firminy Cordes élé + Bois de la Barge mat
- St Etienne Jomayère mat + élé
- St Etienne Cottencière mat + élé : contre l'avis de l'équipe à la majorité
- St Etienne Montchovet mat + élé : contre l'avis de l'équipe à l'unanimité
- St Etienne Beaulieu mat + élé
- Sury le Comtal mat 11 novembre + mat centre
- Andrézieux Rimbaud mat + élé
- La Fouillouse mat + élé
- St Etienne Descours mat + Soleysel élé : décision prise trop précipitamment
- St Etienne Solaure : mat + élé
- Roanne Fontquentin mat + élé
- St Priest en Jarez J. Ferry mat/élé : contre l'avis de l'équipe à l'unanimité



### 2 réorganisations scolaires :

- Pouilly les Nonains : Primarisation de l'élé. 1 ouverture de classe.
- Chambon Fles Jaurès élé : primarisation de l'élé

POUR LE SNUipp/FSU, certains projets de fusion se font contre l'avis des équipes ou parfois, dans la précipitation. A chaque fois que c'est le cas, le SNUipp/FSU intervient pour rappeler à l'IA qu'une fusion contre les acteurs de terrain est contre productive.

**EMPR** C'est quoi un EMPR ? « *Enseignant missionné pole ressource de circonscription : aide en direction des élèves et conseil en direction des équipes.* »

Il s'agit de postes d'enseignants non spécialisés qui viendraient en aide dans les classes de cycle 3 à la demande des équipes ou des collègues (par exemple sur une difficulté d'apprentissage comme les nombres décimaux ou les fractions ....). A l'origine, 16 emplois étaient prévus, ce qui représente plus de la moitié de la dotation départementale qui est de 31 postes.

Le SNUipp/FSU n'est pas opposé par principe à ce dispositif mais émet des réserves sur son ampleur et estime qu'il serait préférable de maintenir et d'ouvrir plus de classes afin d'améliorer les conditions d'apprentissage et de travail. Quel en sera le pilotage et le fonctionnement ? Ne va-t-on pas encore un peu plus vers la dilution des moyens ? Aucun emploi n'est prévu pour renforcer les RASED déjà largement absents dans de nombreuses écoles.

### ULIS écoles

- 1 transfert d'ULIS de Roanne Fuyant à Riorges Le Pontet
- 1 transfert d'ULIS de Bonson à St Priest en Jarez (nom de l'école non communiqué)

Aucune création n'est prévue.  
Pour le SNUipp, il faudrait ouvrir des classes : 40 élèves sont en attente de place, 26 élèves n'ont pas de places en IME.

### ULIS 2d degré

Sur la dotation du 2d degré, il y a 2 créations d'ULIS :

- 1 ULIS Collège à Louis Grüner Roche la Molière
- 1 ULIS Lycée à Jean Monnet/B. Fourneyron

La FSU demande combien d'élèves avec notification ne sont pas orientés faute de places : réponse de l'IA, 41 élèves.  
Pour le SNUipp/FSU, ce sera insuffisant pour couvrir les besoins.  
Pour l'IA, la Loire n'aurait pas pu obtenir plus de création sur la dotation académique 2d degré.

## 4 RPI avec direction unique

- Cléppé / Ste Foy sans Sulpice : création d'un RPI avec 2 classes de chaque côté.
- Sail sous Couzan/Leigneux avec maintien du poste pendant 2 ans.
- St Jean Soleymieux / Soleymieux direction unique
- RPI St Michel/ Vérin : dir unique

**Dargoire /Tartaras** : Le projet de direction unique est reporté à 2018

## RASED

21 postes d'enseignants spécialisés sont bloqués (6 E + 15 G) pour 46 postes pourvus soit 1/3 de ces postes. Nous savons bien qu'ils sont utilisés pour permettre les ajustements de carte scolaire en juin. Mais cette situation n'est pas tenable. Nous l'avons déjà observé et dénoncé les années précédentes. Les RASED sont les seuls à pouvoir venir en aide aux élèves qui n'ont pas la chance d'être dans le champ du handicap. En l'absence de RASED complets, partout sur le territoire ligérien, la seule solution pour la plupart, ce sont des aménagements dans des classes souvent trop chargées.

Redynamiser les RASED, envoyer des enseignants en formation est une urgence absolue pour tous ces élèves et leurs enseignants démunis. Sans cela, ces élèves vont rapidement doubler leur handicap social, non reconnu par la MDPH, par un handicap scolaire certain.

## Elèves allophones

Le SNUipp/FSU se réjouit que l'IA ait entendu sa demande concernant la création d'1 poste UPE2A. Nous avons déjà demandé l'an dernier d'augmenter les moyens alloués aux allophones. Pourquoi cette demande ?

Les besoins sur le Gier et sur St Etienne ne sont pas actuellement entièrement couverts, les élèves de ces secteurs sont loin d'avoir les 9 heures de prise en charge préconisés dans la circulaire. Dans la vallée du Gier, les regroupements d'élèves sont impossibles car les écoles sont trop éloignées et trop nombreuses.

